

Livre 2010 : table ronde n° 1
L'accès des publics au patrimoine écrit et graphique

Mardi 12 septembre 2006, 14h00-18h00, Centre national du livre

PARTICIPANTS

Président de séance : **Jacqueline Sanson**, directeur général adjoint, directeur des collections à la Bibliothèque nationale de France (BnF)

Rapporteur : **Sophie Barluet**, directeur du projet « Livre 2010 »

Intervenants : **Frédéric Castaing**, libraire, président du Syndicat de la librairie ancienne et moderne ; **Guy Cobolet**, directeur de la Bibliothèque interuniversitaire de médecine ; **Thierry Crépin-Leblond**, directeur du Musée national de la Renaissance – château d'Ecouen ; **Yannick Dehée**, éditeur, Nouveau monde éditions ; **Thierry Delcourt**, directeur du département des manuscrits à la BnF ; **Jacques Deville**, conseiller pour le livre et la lecture, Direction régionale des affaires culturelles de Lorraine ; **Luc Forlivesi**, directeur des archives départementales d'Indre-et-Loire ; **Jean-François Foucaud**, vice-président de la Fédération interrégionale du livre et de la lecture, directeur du département littérature et art à la BnF ; **Thierry Grillet**, délégué à la diffusion culturelle à la BnF ; **Barthélémy Jobert**, professeur des universités, université de Paris IV-Sorbonne ; **Olivier Le Naire**, journaliste à l'hebdomadaire *l'Express* ; **Agnès Marcetteau**, directrice de la Médiathèque de Nantes ; **Mario Rossi**, maire adjoint à la culture de la ville de Reims ; **Catherine Volpillac-Auger**, professeur des universités, enseignant-chercheur à l'École normale supérieure lettres et sciences humaines.

COMPTE RENDU

« Le patrimoine c'est ce qu'on veut conserver (Barthélémy Jobert)...
... et transmettre (Catherine Volpillac-Auger) »

1. Un public demandeur mais qu'il faut accompagner

La table ronde a débuté sur un constat optimiste : **le public est demandeur** du patrimoine écrit et graphique, et ce patrimoine appartient à l'imaginaire collectif (Agnès Marcetteau). En effet, quand les bibliothèques ouvrent leurs portes à l'occasion des journées du patrimoine, un public divers (« tous les publics » Agnès Marcetteau) s'y presse. Même constat pour le patrimoine des bibliothèques universitaires, puisque la Bibliothèque interuniversitaire de médecine de Paris (BIUM) accueille des publics de tous âges et de tous milieux sociaux lors

des manifestations « université ouverte » ou lors de présentation de belles pièces (Guy Cobolet).

Cette appétence de tous les publics pour le patrimoine écrit et graphique a cependant été nuancée au cours des échanges :

- le patrimoine graphique, plus spectaculaire, plus visuel, attire davantage de public que le patrimoine écrit proprement dit (manuscrits, livres anciens...). Par exemple, les deux expositions qui ont rencontré le plus de succès ces vingt dernières années à la BnF étaient centrées sur l'image : *Rembrandt* en 1987, *L'Égypte, Cartier-Bresson* (Jacqueline Sanson). Idem pour la BIUM : l'exposition virtuelle sur les « gueules cassées » rencontre plus de publics (et ce, dès le collège) que le journal d'un médecin en Italie (Guy Cobolet).
- Frédéric Castaing a rappelé la méconnaissance du grand public, mais aussi des institutionnels, pour les manuscrits (notamment lorsque l'œuvre a fait l'objet d'une publication). Le patrimoine écrit est constitué de biens à faible valeur commerciale mais à haute valeur culturelle, ce qui le rend moins médiatique, mais aussi moins attractif pour les mécènes. Dans un même ordre d'idée, Olivier Le Naire a déploré le manque d'intérêt des maisons d'édition pour leurs propres archives (lettres d'écrivains, notamment) dont le coût de traitement est jugé trop élevé.¹
- De plus, le grand public manque le plus souvent du socle de connaissances nécessaires à l'appréhension des œuvres exposées. Même le public local ne connaît pas forcément le « grand homme » de sa ville (Chrétien de Troyes à Troyes, Balzac à Tours, etc.) (Thierry Delcourt)
- Olivier Le Naire a rappelé que les bibliothèques ne jouissaient pas toujours d'une réputation d'ouverture et de modernité. Bien souvent encore, elles sont considérées par le grand public comme des lieux poussiéreux, dont l'entrée est difficile, voire cachée.²
- Catherine Volpilhac-Auger, quant à elle, a souligné la différence de nature qui existait entre livre et tableau. Si le tableau est fait d'emblée pour être *vu*, donc exposé, le livre est fait avant tout pour être *lu*, ouvert, voire annoté, abîmé, etc. L'exposition de l'écrit ne va donc pas de soi. Constat partagé par Agnès Marcetteau lorsqu'elle rappelle que lorsqu'on expose un livre dans une vitrine, on n'en montre que deux pages et l'on interdit son feuilletage, qui est pourtant une composante essentielle du plaisir du livre.
- Enfin, Barthélémy Jobert a souligné que la fréquentation régulière des musées par les étudiants, y compris en histoire de l'art, est loin d'être assurée, ainsi que celle des expositions, qui bénéficient néanmoins de leur aspect "événementiel". Plus inquiétant peut-être, les étudiants semblent se détourner de plus en plus des sources primaires, et donc des fonds anciens (Barthélémy Jobert, Jacqueline Sanson).

Il ressort donc que le public n'est pas homogène, mais qu'il convient bien de parler des publics (étudiants, public âgé, « grand public », etc.) . Ces publics seraient demandeurs de patrimoine écrit et graphique, mais au prix de gros efforts de **médiation** de la part des

¹ C'est pour assurer la sauvegarde de ce patrimoine que l'IMEC a été créé.

² Il est à noter que les conclusions de l'enquête du CREDOC *sur Fréquentation, usages et image des bibliothèques municipales en 2005* sont différentes. Selon l'étude, « une toute petite minorité de personnes (2% des discours analysés) centre l'image de la bibliothèque municipale sur la vision de rayonnages de livres. Cette image est, globalement, associée à une expérience vécue comme rébarbative. (...) [S]ur un versant qui est le plus souvent négatif, prédomine la connotation de la poussière associée à un lieu jugé obsolète. p. 155

professionnels (archivistes, bibliothécaires, chercheurs, libraires...) et d'une volonté forte des pouvoirs publics. Ces actions doivent être menées **dans la durée**, et en **partenariat**. Elles posent aussi cruellement la question des compétences, et donc de la **formation**, des professionnels, en particulier des bibliothèques.

2. Un patrimoine qui nécessite de la médiation

- Le niveau élémentaire de médiation est celui du **signalement**. Il a été rappelé qu'une partie importante des fonds patrimoniaux des bibliothèques (et des musées, a renchéri Barthélémy Jobert) restait inconnue. Ce phénomène est particulièrement sensible dans des régions comme la Lorraine, où les trésors patrimoniaux sont conservés dans des bibliothèques de petite taille et disposant de peu de moyens (Jacques Deville). Il serait donc important « d'investir de façon raisonnable » (Agnès Marcetteau) dans le signalement des fonds des bibliothèques. Il ne s'agirait pas, dans un premier temps, de se lancer dans un catalogage minutieux des pièces, mais de dresser un inventaire, même succinct, mais bien visible. Luc Forlivesi a cité l'exemple de la base BORA, qui recense progressivement tous les fonds privés contenus dans les centres des Archives nationales et dans les services départementaux d'archives.³

Pour cela, il conviendrait de redonner sa place à la description des fonds dans la **formation** des conservateurs de bibliothèques, car elle est à la fois utile et « fondatrice d'une pratique » (Agnès Marcetteau) Ce genre de stage est, soit refusé par l'Enssib, soit boudé par les élèves (Guy Cobolet). Au contraire, il s'agit d'un stage obligatoire pour les futurs conservateurs du patrimoine section archives de l'Institut national du patrimoine. Quant aux autres personnels des bibliothèques, la formation à la conservation et à la description du livre ancien a pratiquement disparu de leurs cursus, à une exception près, celle de la FAI (formation initiale d'application, pour les agents de la fonction publique territoriale), qui peut proposer des cours dans ce domaine, mais en option (Agnès Marcetteau).

Une autre solution serait de travailler davantage en partenariat **avec des chercheurs** (de l'université ou de l'École des chartes). Jacques Deville a évoqué à ce propos le début de catalogage, par des élèves de l'École des Chartes, de la bibliothèque de Saint-Mihiel (Meuse) qui comprend notamment près de deux cents ouvrages ayant appartenu au cardinal de Retz, et la numérisation ainsi que l'exploitation éditoriale du *Graduel à l'usage de Saint-Dié* par François Avril, spécialiste de la peinture médiévale, et par ses étudiants-chercheurs.

- Autre médiation de base, **l'accès et les horaires d'ouverture**. Ce sujet n'a pas fait l'objet d'un réel débat. Thierry Crépin-Leblond a fait remarquer que beaucoup de fonds anciens demeuraient difficiles d'accès, notamment en province, dans des villes de 30.000 à 150.000 habitants, où le personnel du fonds ancien servait de variable d'ajustement à la lecture publique. Barthélémy Jobert a plutôt regretté les horaires byzantins de certaines institutions parisiennes, mais un consensus semble s'être établi sur l'amélioration générale, depuis plusieurs dizaines d'années, des conditions d'ouverture et de consultation des fonds anciens. La question ne mériterait-elle pas cependant un examen approfondi ?

³ <http://daf.archivesdefrance.culture.gouv.fr/sdx/ap/>. La direction des archives de France projette d'associer dans un second temps à cette campagne les communes, les bibliothèques et l'ensemble des organismes publics et privés susceptibles de conserver des fonds privés. A terme, plusieurs milliers de fonds d'archives privées devraient permettre aux chercheurs de localiser directement sur internet les fonds qui les intéressent.

- L'essentiel du débat a porté sur **la façon d'intéresser les publics au patrimoine**. Un fort accent a été mis sur l'**émotion** que peut susciter un manuscrit, un livre ancien, une estampe, etc., quand ils sont présentés de façon adéquate, et médiatisés. Pour cela, plusieurs moyens, plusieurs pistes, ont été évoqués.

- **Amener le patrimoine au public.** Luc Forlivesi a rappelé que le public des archives était le plus souvent un public captif, soit étudiant, soit de plus de 50 ans, qui venait pour ses recherches. L'autre public est ailleurs, il ne vient pas aux Archives. Par conséquent, « il faut toucher le grand public où il est ». D'où la participation à des foires-expositions, ou la programmation des expositions sur le circuit de visite d'un monument, comme au château de Loches. Dans tous les cas, il est important de ne pas noyer le visiteur sous une masse de documents, mais d'en choisir une demi-douzaine, remarquables, pour ne pas lasser le visiteur. Autre façon d'aller chercher le public, l'édition, par les archives départementales d'Indre-et-Loire, de la plaquette *Votre maison a une histoire*, diffusée par les notaires.

Dans un même ordre d'idée, Yannick Dehée s'est demandé si un fac-similé d'une œuvre remarquable conservée à la bibliothèque ne pourrait pas être diffusée dans les collèges et lycées pour donner au public une idée de ce que pouvait être le feuilletage de ce livre à l'époque, pour abolir la distance de la vitrine. C'est là encore une façon d'« exporter le patrimoine écrit vers des lieux où il n'est pas ». Catherine Volpilhac-Augier a abondé dans ce sens en proposant que chaque bibliothèque édite une brochure mettant en valeur ses documents les plus spectaculaires ou les plus intéressants.

- **Les actions pédagogiques.** Jean-François Foucaud a rappelé qu'il était temps de sortir du vieux clivage école (dispensatrice de connaissances) / bibliothèques et musées (voués à la culture). Tout comme le patrimoine pictural ou monumental, et même plus encore, le patrimoine écrit et graphique a besoin d'être expliqué, médiatisé, « porté » (Catherine Volpilhac-Augier) auprès du grand public. Il serait donc souhaitable, qu'à l'instar des musées, les bibliothèques et les services d'archives se dotent tous d'un **service éducatif**. Quels personnels pour ces actions ? Pour Thierry Delcourt, les enseignants du secondaire n'ont bien souvent plus le temps de se charger de ces missions. Elles incomberaient donc aux bibliothécaires.⁴ Ces actions ne doivent d'ailleurs pas se cantonner aux scolaires, mais toucher également les enfants hors temps scolaire (centres de loisirs), les adultes, les personnes âgées, etc.

Elles peuvent prendre la forme de cycles de conférences autour d'expositions, d'ateliers, de présentation d'œuvres du type « un mois – une œuvre », etc. Barthélémy Jobert a rappelé le vif intérêt suscité à notre époque par les conférences (universités de tous les savoirs, université du temps libre, etc.)

Benoît Yvert s'est interrogé sur le type d'expositions proposées par les bibliothèques : ne sont-elles pas souvent trop pointues ? N'existe-t-il pas un déficit d'expositions sur les fondamentaux, capables d'intéresser un large public de non-spécialistes ?

⁴ La question de la formation (scientifique, pédagogique, communication...) des personnels de bibliothèques n'a pas eu le temps d'être creusée. Elle sera abordée lors de la table ronde sur l'avenir des bibliothèques le 9 janvier 2007.

- **L'accompagnement des œuvres.** Ce concept a traversé tous les débats. Valoriser ne va pas sans dire : il faut donner au visiteur des expositions, comme à l'usager de textes numérisés, des outils, des concepts, pour « faire signifier l'ensemble » (Thierry Grillet). La simple mise en ligne des manuscrits de Montesquieu n'attirera que peu de visiteurs si elle n'est pas médiatisée par des textes explicatifs, tout comme un texte de *l'Esprit des lois* ne peut être lu par des lycéens que s'il est présenté avec un appareil critique dans un manuel scolaire (Catherine Volpilhac-Augier).⁵

Reste le risque, exprimé par Barthélémy Jobert et Thierry Crépin-Leblond, de donner à l'usager « une nourriture pré-digérée », de type « fiche de lecture », et d'encourager une passivité croissante du public. C'est le double tranchant d'une bibliothèque numérique comme Gallica : d'un côté, l'accès facilité à de grands textes du patrimoine français, de l'autre, le risque de voir les étudiants s'en contenter sans développer un esprit de recherche et de curiosité pour dépasser ce qui ne doit constituer qu'un début, qu'une incitation à découvrir les fonds des bibliothèques

- **Le rôle du numérique.** Yannick Dehée a bien résumé les positions de tous en reconnaissant au numérique un rôle essentiel dans la diffusion et la valorisation du patrimoine (cf. le succès remporté par les CD-rom et DVD-rom *Le Moyen-Age en lumière*) tout en mettant en garde contre l'image du « multimédia salvateur capable d'inonder les foules ». Là encore, le numérique demande de la médiation, et de la médiation humaine.

En revanche, le multimédia permet de toucher un public bien plus large que les usagers des bibliothèques, ce que montre bien l'exemple de la BIUM, dont les expositions virtuelles et la bibliothèque numérique Medic@ attirent 60 % d'internautes étrangers (30 % d'européens, et 30 % de nord-américains). Pour ce faire, la traduction de certains passages en anglais permet non seulement de s'adresser à un public non francophone, mais aussi d'être référencé par les moteurs de recherche de type Google (Guy Cobolet). La France a la chance de posséder, dans bien des domaines, des sources inestimables, en volume comme en qualité, et la valorisation du patrimoine via Internet doit aussi viser les **publics étrangers**, dont l'appétence est avérée.

Les produits multimédias permettent aussi de prolonger la durée de vie d'une exposition et d'étendre son public par des ateliers en ligne, comme le site pédagogique de la BnF sur les *Contes de fées*⁶, devenu une référence pour les écoles primaires (Thierry Grillet)

Le numérique permet aussi de compléter sur place une exposition, en proposant, par exemple, le feuilletage des livres dont seules deux pages peuvent être présentées dans les vitrines.

⁵ Ce rôle d'interprétation et de proposition de sens n'a été évoqué que par les universitaires autour de la table. Quid de la fonction scientifique des conservateurs ?

⁶ <http://expositions.bnf.fr/contes/pedago/atelier/index.htm>

3. De la médiation à la médiatisation ?

La question de la faible visibilité du patrimoine écrit et graphique a maintes fois été soulignée. Pour y remédier, les actions de médiation sont certes incontournables, mais faut-il franchir une étape supplémentaire, et médiatiser davantage les fonds des bibliothèques et des archives ?

- Le mot de **tourisme** a été évoqué plusieurs fois. Thierry Delcourt a souligné que la politique de tourisme culturel de la ville de Troyes était bénéfique à la bibliothèque, qui entre dans la programmation des circuits de l'office de tourisme. Tous les publics, même défavorisés, peuvent alors bénéficier de ces actions, qui ont de plus des retombées économiques sur la ville.

Thierry Crépin-Leblond a mis en garde contre les dérives associées au tourisme (ex. faux du château de Chenonceau) : seul un solide professionnalisme peut gérer le fétichisme qui sommeille à l'intérieur de chaque visiteur. Mario Rossi a de son côté parlé de « tourisme sans dévoiement ».

- Quant à la **communication**, notamment avec les médias, elle doit se faire **dans la durée**, a rappelé Olivier Le Naire. Il faut que les bibliothèques et les archives travaillent leurs liens avec les journalistes sur le long terme, et non pas seulement dans l'événementiel, à travers des communiqués de presse.
- Constat partagé par Yannick Dehée, qui a rappelé qu'un projet de co-édition devait se faire, là encore, dans la durée, et impliquer l'éditeur **en amont** pour qu'il ait le temps de construire un projet éditorial intéressant et de préparer sa campagne de communication autour de la sortie du livre ou du produit multimédia.
- Le **prix** des biens patrimoniaux ne doit pas non plus être systématiquement passé sous silence. Une acquisition coûteuse peut susciter l'intérêt du public et conférer au document un certain prestige.

4. Travailler en partenariat et décloisonner les professions

Enfin, il est important de fédérer les actions en faveur du patrimoine, et ce à divers échelons et entre différents partenaires.

- C'est à l'**échelon local** que les actions semblent se faire aujourd'hui le plus en synergie entre diverses institutions (musées, archives, bibliothèques, monuments historiques...). Mario Rossi a donné l'exemple de la ville de Reims, où la bibliothèque Carnegie s'est associée à une série de manifestations sur le thème « Reims et l'art déco ». ⁷ Il a été également rappelé que c'est bien souvent le patrimoine local qui suscite l'intérêt du public et des financeurs (Jean-François Foucaud)
- En revanche, les manifestations sont le plus réussies lorsqu'un **thème national** croise une thématique locale (Jean-François Foucaud). Par exemple, travailler à Reims sur les manuscrits carolingiens au moment où une grande exposition sur le même sujet est organisée à la BnF (Thierry Delcourt). Pour faciliter ces croisements, il faudrait qu'une **structure fédératrice** fasse remonter les initiatives de la province et descendre celles de

⁷ Voir le site : <http://www.reimsartdeco.fr/index.php>

Paris afin de coordonner les projets (Thierry Crépin-Leblond). Agnès Marcetteau fait remarquer que pour ce faire, il faut que les institutions de province connaissent les thèmes nationaux plus d'un an à l'avance, faute de quoi elles n'ont pas le temps d'adapter leur programmation. Jacqueline Sanson approuve l'idée d'un dénominateur commun décliné en province suivant les particularités de chaque lieu. Benoît Yvert fait remarquer que telle est l'orientation du programme « une ville, une œuvre » dans le cadre de Lire en fête. Le « label » Lire en fête est unanimement apprécié et reconnu. Thierry Delcourt rappelle le rôle crucial joué par le dispositif des pôles associés de la BnF, qui ont permis à des expositions comme *La mer* ou *Le bestiaire médiéval* de voir le jour et d'être déclinées à la fois à Paris et en province.

- Cette synergie local / national prend tout son sens lorsqu'il est question de numérique. Un **portail** (BnF ?) pourrait permettre de donner une visibilité à toutes les expositions virtuelles des bibliothèques françaises⁸.
- Le travail avec les partenaires privés pourrait également permettre d'accroître l'audience du patrimoine public. A ce sujet, M. Frédéric Castaing invite les bibliothèques et les archives à participer à la Foire internationale du livre ancien organisée par le syndicat de la librairie ancienne et moderne.
- Enfin, le travail de pédagogie ne s'arrête pas au public. Il est du ressort des institutions de convaincre les mécènes de s'intéresser au patrimoine écrit et graphique. Yannick Dehée évoque la Fondation CIC pour le patrimoine, aujourd'hui disparue, et affirme que les bibliothèques et archives ont le potentiel pour convaincre une banque ou une entreprise de créer une **nouvelle fondation**, d'autant plus qu'une partie non négligeable du public du patrimoine est susceptible d'intéresser ces mécènes.

⁸ Cette possibilité à l'échelle européenne n'a pas été évoquée.